



Les 5 chantiers d'Hercule : L'heure des choix



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

France Galop travaille sur le long terme dans son périmètre propre comme dans ceux communs avec le Trot. On doit se féliciter de voir des grands dossiers stratégiques être aujourd'hui instruits et débattus. La prise en main du destin commun et l'inventivité sont plus indispensables encore dans le contexte économique actuel de reprise modérée de la croissance.

Les grands sujets sont lourds de conséquences financières. Chaque dossier se justifie en soi mais je ne pense pas qu'il soit possible de les mener de front. Il nous faut hiérarchiser les priorités et bâtir une trajectoire budgétaire viable

Les allocations

Les dirigeants du Galop et des différentes associations ont bien du mal à faire admettre -en particulier par les ministères de Tutelle- que les allocations ne sont en aucun cas une variable d'ajustement qui vient en dernière ligne du compte d'exploitation, pour répartir ce qui reste.

On a là un investissement, un investissement responsable par excellence.

Vendredi 27 mars 2015 – N° 69

En premier lieu, il s'agit de l'objet social et de la justification des monopoles et autorisations donnés aux sociétés de courses. C'est la base, l'objectif et la finalité de tout l'éco-système.

En second lieu, les allocations constituent le levier de développement, celui qui entraîne le cycle tout entier, son image, son avenir. C'est la priorité des priorités : faire progresser les enveloppes d'encouragements.

PMU. 2020

J'ai souvent été amené à affirmer que le plan PMU 2020 était l'investissement le plus directement rentable au service de la filière. Rien ne saurait en limiter les ambitions. La refonte très large du réseau de points de vente, le renouvellement de la clientèle, une stratégie marketing et produits, les développements numériques, un rayonnement international sont les moyens de retrouver la croissance et il ne peut être question de prendre du retard.

On m'objecte parfois qu'il s'agit là des budgets du PMU et pas de ceux des Sociétés-mères. Soyons sérieux : le PMU est un GIE, par nature transparent. Ce qu'il dépense vient en déduction du solde qu'il verse chaque année au Trot et au Galop. Le plan 2020 est donc bien un de nos chantiers. Celui qui n'est pas contournable.

Les restructurations

La réforme des régimes de retraites supplémentaires des salariés de l'Institution (les fameux ARS) a été menée à bien. Comme toutes



restructurations, elle a – dans un premier temps – un impact négatif important sur les comptes, au moment précisément où les déficits doivent être maîtrisés. La transformation du PMH parisien telle qu'elle est engagée aujourd'hui n'est pas moins nécessaire, mais aura un impact financier direct dans le même esprit.

On ne peut pas se passer de mener à bien ces chantiers essentiels pour mettre les courses en position de retrouver une spirale positive. Les sociétés mères, les organismes communs devront eux aussi trouver ensemble des gains de productivité, dans le temps, ce qui impliquera d'abord des charges de restructuration..

Le marketing et l'image des courses

J'ai eu l'occasion dans un *Grain de Sel* de saluer l'ambition du travail de réflexion réalisé en matière de marketing par les équipes du Trot, du Galop et du PMU. Pour passer de l'analyse aux déclarations d'intentions, puis aux actes, il faudra mobiliser des moyens importants.

Des moyens non négligeables existent déjà au sein des différentes structures et il faudra y puiser les ressources, les budgets et les collaborateurs, pour mener, dans des structures à inventer, des actions communes pour travailler l'image de notre sport, de nos jeux, donner plus d'attractivité encore à nos hippodromes dans des structures à inventer.

Mais on a rien sans rien, et l'analyse budgétaire de ces propositions interpelle. Pour la rendre compatible avec les impératifs financiers, avec la « trajectoire financière » de l'Institution, il faudra arbitrer, faire des choix, décaler des chantiers.

Longchamp

S'agissant des travaux – indispensables – à Longchamp, j'ai déjà exprimé mes réserves sur le projet tel qu'il est aujourd'hui envisagé. J'ai exprimé ces réserves par mes votes au Conseil d'Administration de France Galop, défendant une position cependant très minoritaire.

Mon propos n'est pas de commenter à nouveau ce projet. Le Conseil a pris la décision de le poursuivre sur la base du dossier initial, mais après les travaux préliminaires du Cabinet d'architecte, les phases d'autorisations administratives, le règlement des contestations juridiques, on arrive au moment de prendre la décision finale au vu de budgets mieux cadrés.

Entre le premier vote de février 2011 et celui qui sera proposé dans les semaines qui viennent, la situation budgétaire est bien différente. J'entendrai évidemment avec intérêt les arguments et j'analyserai soigneusement le nouveau montage budgétaire, tel qu'il sera finalisé notamment à l'issue des appels d'offres. Mais nul doute que le contexte financier et les conséquences en particulier sur les allocations pèseront un peu plus encore sur mon choix.

Gouverner s'est prévoir. C'est aussi arbitrer. Chacun doit comprendre que l'équation qui rechercherait à tout mener – et surtout à tout financer - de front ne serait pas facile à résoudre. Des phases clairement séquencées doivent être envisagées pour les cinq chantiers de France Galop afin de définir une stratégie viable, nécessairement de long terme.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr